



Offre d'emploi Animateur

La Commune de SAINT-CHELY d'APCHER – 4771 habitants

3^{ème} ville de Lozère, située aux portes de l'autoroute A 75, à caractère industriel et touristique, lauréate du programme national « Petites Villes de Demain »

RECRUTE en urgence, à compter du 1^{er} août 2022 et pour la durée d'un an, renouvelable UN animateur/directeur adjoint d'accueil de loisirs CONTRACTUEL (H/F), à temps complet intervenant dans les écoles, et sur les temps méridiens et du soir, à l'accueil de loisirs (public enfants : 3 à 11 ans) le mercredi et pendant les vacances scolaires,

Cadres d'emplois : Adjoint d'animation

Animateur

Les candidatures émanant d'agents statutaires seront également examinées.

- MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité du directeur du service enfance/jeunesse, vous aurez la charge :

- d'assurer l'accueil d'un groupe d'enfants,
la conception et la mise en œuvre d'activités d'animations et de loisirs dans le cadre d'un projet éducatif.
- d'intervenir sur différents accueils collectifs de mineurs 3-11 ans : temps méridiens, du soir et les mercredis en périodes scolaires et sur l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.

Vous devrez être en capacité de mener des animations sur différents temps d'activités et de prendre périodiquement la direction de l'alsh 3-11 ans.

PROFIL :

Etre titulaire du BAfd ou diplôme donnant l'équivalence ; ou BAFA, prêt à rentrer en formation pour l'obtention d'un diplôme permettant de diriger un accueil collectif de mineurs ;

S'inscrire dans une démarche qualitative pour le bien-être des enfants et de leurs familles ;

S'investir dans l'élaboration d'un projet pédagogique au sein d'un service Enfance/Jeunesse ;

Etre en mesure de diriger une équipe d'animateurs ;

Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité ;

Capacité de prendre en charge des groupes et d'ajuster les objectifs en fonction de leur niveau ;

Bonne capacité d'initiatives et de travail en équipe.

Le dynamisme et les capacités relationnelles seront des facteurs indispensables à la réussite de ce poste.

- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Une qualification dans le domaine du sport et/ou de l'environnement serait un élément supplémentaire lors de l'étude de votre candidature (BJEPS, licence STAPS,...) .

- CONDITIONS D'EMPLOI

35 heures annualisées

Travail du lundi au vendredi organisé différemment durant les périodes scolaires et durant les vacances scolaires.

Rémunération statutaire, régime Indemnitaire, prime fin d'année, avantages du CNAS et d'un COS

Participation de l'employeur à la complémentaire santé et prévoyance

Date limite de réception des candidatures : le 3 juillet 2022, délai de rigueur

CV, lettre de motivation adressé par courrier à :

Madame Christine HUGON, Maire de ST-CHELY d'APCHER,

Hôtel de Ville

« Recrutement animateur jeunesse »

67, rue Théophile Roussel

48200 ST-CHELY d'APCHER

ou par courriel : laurent.aubery@stchelydapcher.fr

à l'attention du Directeur Général des Services,

M. Laurent AUBERY (04.66.31.38.53)

